

D. ACTIVITES CULTURELLES

1. Les humanités dans la culture et l'éducation.
Sont autorisées:
 - (a) Une enquête et des entretiens sur le rôle des humanités dans la culture contemporaine;
 - (b) Une enquête sur l'enseignement des humanités;
 - (c) Une étude sur l'utilisation de la radio et de la télévision dans les programmes culturels;
 - (d) Une étude des cultures traditionnelles dans les centres du Sud-Est asiatique qui connaissent de rapides changements sur le plan technologique.
2. Education par les arts et métiers. Deux projets: aide aux Etats membres où les moyens d'éducation sont insuffisants; études comparatives, en Suède, en Allemagne et en URSS, des méthodes utilisées dans les régions industrielles et les régions rurales.
3. Développement des bibliothèques. Les pays insuffisamment développés qui en ont fait la demande recevront de l'aide pour l'établissement de bibliothèques et d'archives, la formation de bibliothécaires et le microfilmage de documents. En 1955 auront lieu: dans l'Inde, un stage d'études sur le développement des bibliothèques publiques; en Amérique latine, une conférence régionale sur l'échange des publications.
4. Développement des musées. Aide prévue: aux Etats membres (notamment la Birmanie, l'Inde et le Pakistan), pour le développement des musées; au Conseil international des Musées, pour l'échange international des expositions.
5. Histoire de l'évolution scientifique et culturelle de l'humanité. Les remarques du vérificateur sur la comptabilité des fonds affectés à ce travail et les doutes continuels que soulève son utilité ont inspiré la création d'un sous-comité spécial d'enquête. L'oeuvre se poursuivra à condition qu'elle soit en grande partie terminée au plus tard en 1957.
6. Relations culturelles. En 1956 se tiendra une discussion entre représentants des cultures asiatique et américaine pour reconnaître les intérêts culturels communs, analyser les causes de mésentente et déterminer les meilleurs moyens de développer les relations culturelles.
7. Diffusion des arts visuels et de la musique.
L'activité portera sur les points suivants:
 - (a) répertoires révisés des reproductions en couleur;